

Emmanuelle de Champs

La prison panoptique de Jeremy Bentham : les paradoxes de la captivité

Depuis l'ouvrage fondateur de Michel Foucault, *Surveiller et punir*, le panoptique de Jeremy Bentham est considéré comme la figure architecturale emblématique des mécanismes de pouvoir disciplinaire dont Foucault situe l'émergence au siècle des Lumières¹. Il définit ainsi la prison de Bentham :

à la périphérie un bâtiment en anneau ; au centre une tour ; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau ; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment ; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur, correspondant aux fenêtres de la tour ; l'autre, donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part. [...] Par l'effet du contre-jour, on peut saisir de la tour, se découpant exactement sur la lumière, les petites silhouettes captives dans les cellules de la périphérie. Autant de cages, autant de petits théâtres, où chaque acteur est seul, parfaitement individualisé et constamment visible. Le dispositif panoptique aménage des unités spatiales qui permettent de voir sans arrêt et de reconnaître aussitôt. En somme, on inverse le principe du cachot ; ou plutôt de ses trois fonctions – enfermer, priver de lumière et cacher – on ne garde que la première et on supprime les deux autres².

Comme l'ont rappelé de récentes études, le dispositif panoptique n'est pas uniquement de nature carcérale : sa conception dérive directement du projet utilitariste de Bentham. Ses applications sont nombreuses et révèlent qu'il s'agit d'un dispositif de contrôle social de grande ampleur. Le sous-titre de l'édition de 1791 est explicite :

Panopticon, or the Inspection House: containing the idea of a new principle of construction applicable to any sorte of establishment, in which persons of any description are to be kept under inspection, and in particular to penitentiary houses, prisons, poor houses, lazarettos, houses of industry, manufactories, hospitals, workhouses, mad-houses and schools, with a Plan of management adapted to the principle³.

Emmanuelle de Champs

L'éducation et la discipline sont au cœur de ces différents projets, dont la mise en œuvre doit contribuer directement à l'accroissement du bonheur du plus grand nombre :

Morals reformed – health preserved – industry invigorated – instruction diffused – public burthens lightened – economy seated, as it were, upon a rock – the gordian knot of the Poor Laws not cut, but untied – all by a simple idea in Architecture⁴!

Pourtant, la question de la captivité se pose pour toutes les structures panoptiques, le pouvoir ne pouvant s'exercer sur les individus – comme on le verra – qu'à condition qu'ils se plient physiquement et moralement aux contraintes imposées par la structure. Le dispositif carcéral sera décrit ici essentiellement à partir de la prison imaginée par le philosophe : il s'agit de la structure panoptique que Bentham a développée avec le plus de détails et à laquelle il renvoie les lecteurs lorsqu'il imagine d'autres applications du principe.

Conformément à l'usage anglais de l'époque, le terme « captivity » et ses dérivés sont quasiment absents du lexique employé par Bentham dans les écrits dits panoptiques – dont la genèse sera retracée dans la première partie. À la fin du XVIII^e siècle, le terme s'emploie presque exclusivement en référence au cas des prisonniers de guerre⁵. Le régime pénitentiaire instauré dans le panoptique est plutôt décrit à l'aide du vocabulaire carcéral en vigueur à l'époque et reflète les idées en vogue en matière de sanction pénale. En 1779, un « Penitentiary Act » prévoyait de construire deux pénitenciers en Angleterre afin de fournir une alternative à la déportation rendue impossible par la guerre avec les colonies américaines (qui accueillaient alors la majorité des condamnés)⁶. Par opposition aux prisons chargées de recevoir les prisonniers en attente de jugement ou condamnés pour dettes, les pénitenciers ont vocation à accueillir des détenus condamnés à une peine plus longue et doivent les réformer pour les rendre à la vie civile une fois leur peine purgée. Bentham définit ainsi les missions d'un pénitencier et déplore qu'elles ne soient pas remplies de façon adéquate par les structures existantes :

A Penitentiary-House, more particularly is (I am sorry I must correct myself and say, was to have been) what every prison might, and in some degree at least ought to be, designed at once as place of *safe custody*, and a place of *labour*⁷.

Ce qui constitue l'originalité du pénitencier panoptique, c'est de faire que ces deux objectifs – l'incarcération et le travail forcé, soit les deux fonctions que remplissent les pénitenciers de l'époque – soient atteints grâce à un

dispositif particulier, celui de l'inspection permanente. Bentham définira sa prison comme « a penitentiary Inspection-House⁸ », mettant l'accent sur sa qualité principale. La seconde partie de cet article sera consacrée à expliciter les différentes modalités du contrôle des corps et des esprits à l'intérieur de la prison panoptique.

Le terme que Bentham emploie de façon récurrente pour signifier la détention, l'emprisonnement, l'incarcération est celui de « custody », dont la polysémie rend bien compte de la dialectique particulière sur laquelle repose le pénitencier de Bentham. En effet, tant dans le registre juridique que quotidien le terme signifie aussi bien la détention que la tutelle, l'incarcération que la protection. Ce double sens est tout à fait pertinent pour comprendre comment le panoptique peut contribuer, dans l'esprit de son inventeur, à la réforme morale des individus et à leur éducation à l'utilité. Ce point ne peut être compris sans référence à la définition de la liberté dans le système utilitariste de Bentham.

La genèse du panoptique

Dès le début des années 1770, ayant abandonné la carrière d'avocat à laquelle ses études le destinaient, Bentham se fixe comme ambition de réformer le droit pénal. Dans de nombreux manuscrits, il trace les contours d'une réforme utilitariste du droit, où – suivant les principes énoncés quelques décennies auparavant par Cesare Beccaria⁹ –, les punitions seraient codifiées, pensées et graduées en fonction des infractions.

Dans un système utilitariste, c'est-à-dire, selon la définition que donne Bentham à ce terme, un système qui contribue au « plus grand bonheur du plus grand nombre¹⁰ », la punition est toujours un mal, mais un mal nécessaire : « Punishment is everywhere an evil ; but everywhere a necessary one. [...] No punishment, no government ; no government, no political society¹¹ ». Outre la douleur physique ou psychologique infligée à l'individu sanctionné, la société elle-même est mise à contribution pour assurer le salaire des juges et des policiers ainsi que pour prendre en charge les coûts de la sanction. Pour Bentham, le bonheur de la société implique que ces dépenses soient aussi faibles que possible.

Afin que le mal de la sanction pénale ne soit pas infligé en trop grande quantité, il est indispensable de prendre en compte dans l'établissement de chaque punition trois objectifs indissociables : la dissuasion, la réforme et l'adéquation entre la sanction et la faute – d'une part – et la personnalité du délinquant – d'autre part. Bentham insiste tout particulièrement sur le troisième critère : la sanction pénale doit être adaptée en fonction de l'infraction, de l'infacteur, du nombre de personnes susceptibles de commettre l'infraction, etc.

Emmanuelle de Champs

Il s'agit là d'une rupture nette avec les principes de la Common Law anglaise dont le principe jurisprudentiel laisse – dans la pratique – une grande latitude aux juges tout en édictant des sanctions d'une extrême sévérité pour toutes les atteintes aux personnes et aux biens.

À la posture critique du philosophe, Bentham ajoute celle de l'observateur. Il visite les « hulks », ces navires désarmés reconvertis en prisons qui abritent sur les rives de la Tamise les condamnés aux travaux forcés, il se renseigne sur les pénitenciers existants. Il se place en cela dans la lignée de John Howard, le philanthrope qui a publié en 1777 *The State of the Prisons*, dans lequel il dénonce les conditions d'incarcération en Grande-Bretagne et révèle à un large public le surpeuplement, la vermine, l'alimentation aléatoire et la situation sanitaire épouvantable qui caractérisent les geôles de la fin du XVIII^e siècle.

Bentham veut proposer un mode de sanction pénale qui soit à la fois humain, souple, économique et qui permette la réforme, la rééducation des condamnés. Au début de sa carrière, il privilégie l'exemplarité de la peine et sa proximité symbolique avec l'infraction : la fonction dissuasive de la sanction pénale doit primer. Il invente ensuite avec son frère Samuel le principe de surveillance panoptique qui lui apparaît vite comme le meilleur moyen d'assurer aux détenus de bonnes conditions de vie, de réformer leur comportement et de préserver les finances publiques. Plus tard, après l'échec du panoptique, il donnera plutôt sa faveur à des systèmes plus classiques, comme les amendes et le bannissement¹².

Comme Bentham l'indique lui-même à plusieurs reprises, l'idée de la structure panoptique est née de l'imagination de Samuel, son frère, qui était dans les années 1780 ingénieur en Russie. À l'origine, le panoptique était destiné à abriter des ateliers de construction navale. Un prototype avait d'ailleurs été construit d'après ce plan circulaire par Samuel. À la fin de cette décennie, Bentham emprunte à son frère le principe d'un bâtiment circulaire permettant la surveillance quasi-permanente des individus et l'applique à la prison. Il rédige en 1786 les premières *Panopticon Letters*, au moment où le débat sur les pénitenciers a été rendu plus pressant par la perte des colonies américaines. Ces lettres ne sont pas publiées immédiatement mais circulent parmi les amis et les connaissances de Bentham. Devant l'intérêt qu'elles suscitent, il les fait paraître à Dublin en 1790, augmentées de volumineux *Postscripts*. Mais les premiers tirages sont faibles et les ventes décevantes.

En 1791, Bentham adresse à Garran, alors secrétaire de l'Assemblée Nationale, une synthèse en français de l'ouvrage, établie par Étienne Dumont, sous le titre *Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection, et nommément des maisons de force*. Ce rapport est cité à l'Assemblée Nationale, il contribue à faire connaître Bentham auprès d'une partie des révolutionnaires

français, mais l'Assemblée ne donne pas suite à cette offre. Le philosophe se tourne alors vers la Grande-Bretagne où il mène à partir de 1791 une campagne nourrie auprès du gouvernement pour faire construire une prison sur le modèle panoptique, dont il se propose d'être le gouverneur. Bien qu'il bénéficie au début de soutiens importants, le projet échoue, achoppant en particulier sur la difficulté de réquisitionner un terrain privé pour y construire ce bâtiment. Après des années de négociations avec le gouvernement britannique, qui avait en 1794 adopté le principe d'une prison panoptique aux environs de Londres, le projet s'enlise progressivement. En 1813, Bentham reçoit une compensation financière pour les frais encourus. L'idée de la construction d'une prison panoptique est définitivement enterrée.

En 1802, Étienne Dumont reproduit le texte de 1791 dans la *Bibliothèque Britannique* : « Le panoptique, ou maison d'inspection centrale ». La même année, il est intégré aux *Traité de législation civile et pénale*¹³. Il s'agit d'une synthèse des lettres originales et des *Postscripts*, deux textes qui sont restés distincts dans l'édition des *Complete Works* établie sous l'égide de John Bowring après la mort de Bentham¹⁴.

L'idée d'une prison panoptique est pour Bentham un projet concret et très réel, qui devra assurer sa renommée, mais aussi sa richesse, et en même temps une construction théorique qui inaugure un dispositif qui deviendra la matrice d'une partie non négligeable de son système¹⁵.

Captivité physique et mentale dans la prison panoptique

La description de Foucault de la prison panoptique donnée dans l'introduction correspond bien aux plans dessinés par Bentham ou d'après ses indications. Le surveillant, installé dans la tour centrale, doit pouvoir voir à tout moment ce qui se passe dans chacune des cellules. Il faut pourtant insister sur certaines caractéristiques qui appartiennent intrinsèquement au projet panoptique et qui ne sont pas décrites dans cet extrait – bien que Foucault les prenne en compte par ailleurs. Tout d'abord, la prison circulaire est entourée d'un anneau extérieur, constitué par des galeries ouvertes au public : surveiller les surveillants offre la garantie que la prison ne sera pas le lieu de l'arbitraire. Ensuite, le panoptique est régi comme une entreprise privée qui a vocation à produire un profit financier. Le travail des prisonniers fait partie d'une économie plus vaste : l'État sous-traite la gestion des prisons à des entrepreneurs privés, responsables à la fois moralement et financièrement de la bonne gestion de l'établissement. Enfin, les précautions hygiénistes sont indissociables de cette entreprise : Bentham prend de nombreuses mesures pour assurer la circulation de l'air et de la chaleur, le transport de l'eau potable et l'évacuation des eaux usées. Il se situe en cela à la pointe des théories de l'époque.

Aucun de ces éléments n'est en soi particulièrement original ou novateur. Le travail forcé fait partie intégrante du nouveau régime pénal qui se dessine en Grande-Bretagne (tout comme on considère qu'il va de soi dans les *workhouses* destinées à accueillir les indigents) ; les préoccupations hygiénistes se dessinent déjà dans les rapports de Howard et constitueront pendant longtemps le cheval de bataille des institutions philanthropiques ; quant à l'aspect économique, il est l'une des préoccupations majeures des réformateurs de l'époque. Quelle que soit l'indignation que certaines de ces pratiques peuvent susciter de nos jours, force est de constater que tous ces éléments sont proposés par d'autres auteurs à la fin du XVIII^e siècle et figurent parmi les idées acceptables ou en tout cas souvent débattues¹⁶. À travers ces différents éléments, on voit se dessiner les contours du projet réformateur utilitariste : le séjour dans une prison panoptique ne doit pas seulement punir en infligeant une privation de liberté et du travail forcé, il doit aussi inculquer des habitudes durables d'hygiène morale et corporelle. C'est dans la conjonction de tous ces dispositifs que réside l'originalité du programme de Bentham¹⁷.

Comme le résume Étienne Dumont en 1791, « Ôter à un homme sa liberté, ce n'est pas le condamner à souffrir le froid, ni à respirer un air fétide¹⁸ ». C'est dans la captivité elle-même que réside l'essence de la sanction pénale infligée par le panoptique. La privation de liberté physique est un mal, elle produit de la douleur, elle réduit le bonheur de celui qui y est soumis. Dans le calcul des douleurs à laquelle se livre le législateur utilitariste, il est essentiel de prendre en compte toutes les douleurs qui sont effectivement infligées aux prisonniers : « What must not be forgotten is, that in a state of confinement, all hardships which the management does not preserve a man from, it inflicts on him¹⁹ ». Cette mise en garde explique la hiérarchie établie par le philosophe entre les trois principes qui doivent guider le projet panoptique : la douceur (*lenity*), la sévérité (*severity*) et l'économie (*economy*). En fait, ces trois principes font peser des contraintes contradictoires sur la réalisation du bâtiment. Bentham ne méconnaît pas ces contradictions et pense le panoptique comme un dispositif d'arbitrage entre des contraintes opposées.

Le panoptique met en place un système très strict de contrôle des corps et de l'espace. Si les fers, les chaînes et les cachots sont bannis, l'architecture et la discipline font peser des contraintes majeures sur les individus : la dimension des cellules individuelles est fixée à 6 pieds sur 13 (environ 6 mètres carrés), les détenus sont classés et répartis par groupes (selon le type d'infraction : prisonniers de droit commun et prisonniers pour dettes y sont séparés), mais aussi par sexe et par âge. Une fois arrivé, le prisonnier se lave et revêt un uniforme propre, mais dont la coupe et la forme signalent l'infamie (Bentham envisage qu'une manche puisse être plus courte que l'autre, une marque de ridicule qui s'inscrirait dans le corps des détenus une fois leur peau colorée

par le travail à l'extérieur). Les postures et le comportement sont contrôlés, alcool, tabac et thé sont proscrits²⁰. Le travail devra occuper 14 heures de la journée, le repos 7h30, et le reste sera consacré aux repas. L'hygiène est une préoccupation constante : Bentham insiste sur l'aération des pièces, la circulation de l'eau dans les bâtiments, le caractère nutritif des repas.

Pourtant, certains observateurs ont souligné les lacunes sécuritaires du projet panoptique, si souvent présenté comme l'archétype de toute structure carcérale. Bentham rapporte que Lord Westmorland, Lieutenant Général d'Irlande, se serait exclamé en 1791 : « They will all get out²¹ ! » Il imagine en réponse d'ériger un mur d'enceinte autour de la prison, mais cette innovation se fait au détriment des dispositifs qui assureraient l'inspection de la prison par le public. Plus récemment, un historien de l'architecture, Philip Steadman, s'est penché sur les plans de Bentham et a relevé plusieurs difficultés²². Le plan circulaire, tout d'abord, se révélerait en fait très peu pratique pour la surveillance : le principe phare du dispositif de Bentham est que le gardien puisse voir sans être vu, entendre sans être entendu. Les contraintes techniques de l'époque obligent alors le philosophe à déployer des trésors d'inventivité : panneaux amovibles, tunnels d'accès, panneaux à claires-voies, etc. Ces problèmes ne semblent jamais totalement résolus. En outre, une action concertée de la part des prisonniers n'est jamais à exclure, elle est même facilitée une fois que ces derniers ont compris le dispositif auquel ils sont soumis. Enfin les gardiens, prisonniers également de la tour centrale, seraient rapidement encerclés et neutralisés en cas de rébellion.

Ces critiques n'atteignent pourtant pas directement le cœur du projet de Bentham, qui repose presque exclusivement sur des ressorts psychologiques. Le philosophe est explicite : « Upon all plans hitherto pursued, the thickest walls have been found occasionally unavailing: upon this plan, the thinnest would be sufficient²³ ». Le dispositif architectural a pour vocation de mettre en scène l'espace de la surveillance. Il ne s'agit pas, en effet, que la surveillance soit effectivement constante, mais que le détenu croie qu'elle l'est :

Ideal perfection, if that were the object, would require that each person should actually be in that predicament [constant surveillance], during every instant of time. This being impossible, the next thing to be wished for is, that at every instant, seeing reason to believe as much, and not being able to satisfy himself to the contrary, he should *conceive* himself to be so²⁴.

Se savoir – ou se croire – observé permet l'intériorisation de la contrainte. Il s'agit effectivement d'un mécanisme de contrôle psychologique, « a new mode of obtaining power of mind over mind, in a quantity hitherto without example²⁵ ». Dans certains passages, on assiste – paradoxalement

Emmanuelle de Champs

– à l’effacement progressif de la prison elle-même : Bentham imagine un bâtiment circulaire de verre et d’acier²⁶, anticipant de plusieurs décennies les possibilités de réalisation technique.

Cette intériorisation de la surveillance peut apparaître comme un appel à la conscience individuelle, sous le regard tout-puissant de Dieu. Bentham invite lui-même à cette conclusion en représentant dans certains croquis au centre de la prison l’œil de Dieu, et en citant certains passages de la Bible qui rappellent la présence constante du regard divin²⁷. Ce point ne laisse pas de surprendre si l’on prend en compte les positions extrêmement sceptiques de Bentham sur la question religieuse : des manuscrits des années 1780 – peu avant l’invention du Panoptique – illustrent sa défiance à l’égard de toutes les institutions religieuses et son refus des craintes superstitieuses du jugement divin²⁸. Mais ce qui intéresse le philosophe, c’est moins la réalité de la croyance que son effet sur l’esprit des détenus.

Pourtant, Bentham ne se montre pas totalement indifférent aux conséquences qu’un séjour prolongé dans le Panoptique pourrait avoir sur la santé mentale des détenus. Cette réflexion se cristallise autour de l’isolement. Il s’agit de l’une des conditions nécessaires au fonctionnement du dispositif : comment imaginer que l’illusion de la surveillance constante puisse se maintenir très longtemps si les prisonniers peuvent communiquer entre eux ? En outre, dans ses premiers écrits, Bentham insiste sur l’importance de la solitude pour créer les conditions de la réforme morale. L’aspect monacal du Panoptique est évident – la solitude devant Dieu doit conduire au repentir.

Il est intéressant de noter que la question de l’isolement carcéral fait débat parmi les contemporains. Le surpeuplement des prisons est l’une des critiques le plus souvent adressées aux prisons de la fin du XVIII^e siècle. Howard, par exemple, décrit la prison comme une école du crime, où la surenchère entre les détenus est aggravée par la promiscuité qui y règne. En toute logique, il réclame des cellules individuelles. Bentham s’en fait l’écho dans ses premiers écrits et insiste sur le silence qui doit régner dans la prison. Mais dès les années 1780, on remarque le danger psychologique que cette discipline fait courir : Howard change officiellement d’opinion sur le sujet, suivi par Bentham. Dans la deuxième mouture du texte, il refait ses plans pour y prévoir des cellules de 2 à 4 personnes, à condition que les groupes soient formés de façon à minimiser les dangers que les détenus peuvent se causer mutuellement, ainsi que ceux qu’ils représentent pour l’institution²⁹.

In custody

La notion de *custody* permet de résoudre l’un des paradoxes apparents du panoptique : surveiller, c’est aussi garder, protéger. Dans sa version carcérale, le dispositif panoptique fait primer la peine, la sanction : la privation de

liberté. Mais Bentham consacre un nombre important de pages à décrire les aspects non punitifs – éducatifs – du Panoptique. Ces aspects font l'objet de développements plus complets dans les manuscrits que dans les versions publiées.

Il ne s'agit pas uniquement de rompre avec la saleté et la promiscuité des geôles traditionnelles, mais aussi d'assurer un véritable confort aux détenus : les installations de chauffage et d'eau courante sont conçues dès l'origine. Le régime alimentaire est spartiate, à base de pommes de terres essentiellement, mais copieux, il ne faut pas affamer les détenus. Toute boisson alcoolisée est proscrite.

L'éducation des prisonniers n'est pas négligée, même si elle passe après le travail productif qui est indispensable à l'équilibre financier de l'institution. Pour les enfants, deux heures quotidiennes d'enseignement sont prévues (on ne peut faire abstraction du fait qu'elles s'ajoutent aux douze heures de travail), et le dimanche est chômé pour tous, consacré à la prière, à l'étude et à certaines distractions (surtout à la musique, ce qui reflète directement les goûts du philosophe). De façon novatrice, les aspects sexuels sont spécifiquement envisagés : Bentham propose que les épouses puissent rendre visite à leurs maris incarcérés et disposer de moments d'intimité. Bentham compare ces conditions de vie à celles de la classe la plus pauvre de la population et conclut : « In prisons so managed, the inhabitants would not, in this respect, be worse off, but much better off, than the common run of men at liberty³⁰ ».

Le philosophe imagine également un « Panoptique subsidiaire » (*subsidiary panopticon*) chargé d'accueillir les anciens détenus au terme de leur peine³¹. Cette innovation répond à une double hypothèse : d'une part, Bentham suppose que les anciens détenus auront du mal à trouver un emploi après leur libération, et d'autre part que la discipline acquise lors du séjour en prison aura créé chez eux le besoin d'un encadrement rigide. Construits sur le modèle de la prison, ces panoptiques auraient vocation à assurer l'emploi des anciens détenus, tout en rassurant la population en isolant les anciens criminels. Il compare les conditions de vie d'un détenu à l'intérieur du Panoptique subsidiaire à celles d'un ouvrier dans une usine :

In what respects would his condition differ from that of ordinary service? – only in the engagements being for a longer term, and putting it out of the power of the servant, by absence or intoxication, to deprive the master of the benefit of his service. In these circumstances, a variety of indulgences would naturally take place: abatements would be made in the number of working-hours; a curtain would guard the times of recreation and repose from the importunity of an inspecting eye: every seventh day would be a day of perfect liberty; the comforts of matrimony would at

Emmanuelle de Champs

any rate lie within reach, – in short, instead of being termed a state of confinement sweetened by indulgences, the justest as well as the simplest points of view in which it can be considered is that of free service, only somewhat better guarded than ordinary against misbehaviour and abuse³².

Dans toutes ses applications, le dispositif panoptique repose sur l'abandon – partiel ou total – de la liberté de mouvement ou de décision des pensionnaires. Dans les asiles pour les pauvres et dans les écoles, par exemple, Bentham ne prévoit qu'une seule journée de liberté. Tous les autres jours, l'emploi du temps est sévèrement contraint. Cette caractéristique doit être reliée au statut social des pensionnaires potentiels : que ce soient des écoliers, des pauvres ou des criminels, les pensionnaires des différents panoptiques appartiennent tous aux catégories les moins éduquées de la population, ou du moins à celles qui sont considérées comme telles. Dans un passage explicite, Bentham considère ensemble les catégories des délinquants, des aliénés et des enfants :

[Criminals] may be considered as persons of unsound mind, but in whom the complaint has not swelled to so high a pitch as to rank them with idiots or lunatics. They may be considered as a sort of grown children, in whose instance the mental weakness attached to non-age continues, in some respects, beyond the ordinary length of time³³.

Le rôle fondamental de l'enfermement dans le dispositif panoptique ne peut être expliqué uniquement en référence à l'idée héritée des Lumières selon laquelle c'est en agissant sur l'environnement des personnes qu'on forge leur personnalité, leur caractère et leur intelligence. Bentham dénie effectivement à toute une partie de la population – les pauvres et les enfants représentent la majorité numérique de la population anglaise de l'époque – le statut d'être humains accomplis. Ils sont réduits, par bien des aspects, à leurs mécanismes physiques et psychologiques. Que répondre à des parents qui se demanderaient « whether the result of this high-wrought contrivance might not be constructing a set of *machines* under the similitude of *men*? » Pour Bentham, la réponse est claire :

Would *happiness* be the most likely to be increased or diminished by this discipline? – Call them soldiers, call them monks, call them machines: so they were but happy ones, I should not care³⁴.

Le philosophe n'examine cette objection que dans le cas des enfants qui seraient confiés à un pensionnat panoptique : pour les pauvres et les délinquants,

il sait que cet argument risque peu de lui être opposé par ses contemporains. Quel est donc ce bonheur que propose Bentham ? Cette question est centrale pour comprendre la pensée d'un philosophe qui s'est fixé comme but de créer les conditions du « plus grand bonheur du plus grand nombre ». Dans des écrits de la même époque, il considère qu'il existe quatre composantes du bonheur : disposer des moyens de subsistance, mais aussi d'une certaine abondance, de la sécurité de sa personne et de ses biens, et jouir de l'égalité – dans une certaine mesure – avec ses contemporains. Bentham n'envisage pas un bonheur fait de luxure, d'ivresse et d'oisiveté : une bonne hygiène de vie doit suffire à éviter le malheur, c'est-à-dire la misère totale. Les délinquants et les pauvres peuvent sortir de leur condition s'ils renoncent aux habitudes contraires qui sont responsables de leur déchéance.

Dans le panoptique, sous toutes ses formes, la subsistance est assurée. Tous les pensionnaires – y compris les prisonniers – disposent des moyens d'améliorer leur ordinaire par certains travaux. Leur sécurité est également prise en compte : ils sont protégés contre la violence de leurs semblables, mais aussi contre les abus de pouvoir de la part des surveillants (le principe d'inspection des inspecteurs joue à cet égard un rôle primordial). Qu'en est-il de l'égalité ? Même dans ses écrits les plus démocratiques, Bentham ne réclame jamais l'égalité des biens : il se contente de noter qu'une trop grande inégalité de fortune entre les membres d'une population donnée ne peut conduire qu'à l'instabilité³⁵. Dans la structure panoptique, l'égalité de traitement des détenus est assurée.

La liberté ne fait-elle donc pas partie du bonheur ? La définition de la liberté et son rapport au bonheur est une pierre angulaire de la philosophie de Bentham³⁶. Il refuse de la définir comme autonomie ni comme droit humain imprescriptible : toute société politique, pour lui, repose avant tout sur la contrainte, sur l'abandon de cette liberté pleine et entière qui seule en mérite le nom, selon lui. En revanche, la sécurité fait partie de ce que peut – et doit – assurer aux citoyens toute société politique. C'est à l'intérieur des contraintes fixées par la loi et auxquelles il doit sa sécurité que l'individu pourra disposer d'un espace de liberté dont il lui appartient de définir le contenu. Le panoptique ne fait que multiplier les contraintes auxquelles les individus sont soumis, mais il augmente également la sécurité qui leur est accordée – en tout cas, dans l'esprit de Bentham, par rapport à la masse des travailleurs pauvres dont la survie est précaire. Si leur espace de liberté est réduit d'autant, les contraintes sont censées améliorer leurs aptitudes au bonheur en les dégageant de la nécessité de la survie.

Le philosophe aborde la question de la privation de liberté avec une certaine lucidité : dans un manuscrit, il tente de se mettre à la place des détenus potentiels :

Emmanuelle de Champs

Should I like to be in their case? What man at liberty could answer otherwise than in the negative. They are in health. They suffer neither hunger thirst nor cold; true; but not a moment of their time is at their own disposal [...] what they do is for their ultimate good; true: but in the mean time they do nothing as they please. They are not worn down by excessive labour; true: but except what is absolutely necessary for meals and sleep there is not a moment of their time during which they are not either at work or under discipline. They work and what they do is more for others than for themselves³⁷.

Conclusion

Parmi tous les dispositifs panoptiques imaginés par Bentham, celui de la prison met tout particulièrement en évidence les contradictions de ce système. La tension entre la réalité et l'illusion de la surveillance et la dialectique de la liberté et de la coercition s'y révèle. Il serait donc trop rapide de n'y voir que l'affirmation d'un principe de contrôle généralisé des corps et des esprits et une approche dénuée de toute humanité.

En donnant à voir, par le biais du mécanisme panoptique, les contradictions entre les idéaux de liberté et de sécurité, le panoptique de Jeremy Bentham formalise une question essentielle dans nos sociétés contemporaines : comment être libre dans une société de surveillance ? Les moyens technologiques permettent de voir sans être vu et réalisent le rêve de Bentham d'une surveillance permanente face à laquelle l'individu devrait renoncer aux comportements déviants et criminels. Mais il serait trop rapide d'y voir la réalisation d'un idéal sécuritaire benthamien : ce serait oublier l'importance considérable que ce dernier attache à la surveillance des surveillants, qui a pour but de limiter les abus de pouvoir. Si la pensée de Bentham est pertinente aujourd'hui, c'est pour nous rappeler que le pouvoir de surveiller et de punir ne saurait se passer d'un contrôle démocratique.

Emmanuelle De Champs
Université de Paris 8

Bibliographie

- BAHMUELLER, Charles F. *The National Charity Company: Jeremy Bentham's Silent Revolution*. Berkeley, University of California Press, 1981.
- BECCARIA, Cesare. *Des délits et des peines*. Traduit par M. Chevallier. Paris, Garnier-Flammarion, 1991.

La prison panoptique de Jeremy Bentham

- BENTHAM, Jeremy. *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*. édité par J. H. Burns et H. L. A. Hart. Londres, Athlone Press, 1970.
- . *Le Panoptique*. Traduit par Étienne Dumont et édité par Christian Laval. Paris, Mille et Une Nuits, 2002.
- . *Panopticon, or The Inspection-House: containing the idea of a new principle of construction applicable to any sort of establishment, in which persons of any description are to be kept under inspection: and in particular to penitentiary-houses, prisons, houses of industry and schools; with a letter written in the year 1787*. Londres, T. Payne, 1791.
- . *The Correspondence of Jeremy Bentham, vol. 4, 1788-1793*, édité par A. T. Milne. Londres, Athlone Press, 1981.
- Brunon-Ernst, Anne. *Le Panoptique des Pauvres. Jeremy Bentham et la réforme de l'assistance en Angleterre*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.
- , éd. *Beyond Foucault. New Perspectives on Bentham's Panopticon* (à paraître, Ashgate, 2010).
- De CHAMPS, Emmanuelle. « *La déontologie politique* » ou *La pensée constitutionnelle de Jeremy Bentham*. Genève, Droz, 2008.
- DRAPER, Tony. « An Introduction to Jeremy Bentham's Theory of Punishment », *Journal of Bentham Studies* (2003).
- FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975.
- HIMMELFARB, Gertrude. « Bentham's Utopia: the National Charity Company », *Journal of British Studies* 10 (1970), 80-125.
- LAVAL, Christian. « Foucault et Bentham », dans *Bentham et la France*, édité par Jean-Pierre Cléro et Emmanuelle de Champs. Oxford, Voltaire Foundation, 2009 (à paraître).
- LEROY, Marie-Laure. « Le panoptique inversé : Théorie du contrôle dans la pensée de Jeremy Bentham » dans *La production des institutions*, édité par Christian Lazzeri, 155-77. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002.
- PEASE-WATKIN, Catherine. « Bentham's *Panopticon* and Dumont's *Panoptique* », *Journal of Bentham Studies* 6 (2003).
- SEMPLÉ, Janet E. *Bentham's Prison. A Study of the Panopticon Penitentiary*. Oxford, Clarendon Press, 1993.
- STEADMAN, Philip. « The Contradictions of Jeremy Bentham's Panopticon Penitentiary », *Journal of Bentham Studies* (2007).

notes

¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 233. Pour une étude de la lecture foucauldienne de la pensée de Bentham, voir C. Laval, « Foucault et Bentham », dans E. de Champs et J.-P. Cléro, *Bentham et la France*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009. Pour un aperçu des travaux français les plus récents, voir Anne Brunon-Ernst, *Beyond Foucault. New Perspectives on Bentham's Panopticon*, 2010 (à paraître).

² *Ibid.*, 233-34.

³ Jeremy Bentham, *Panopticon, or The Inspection-House [...]*, Londres, T. Payne, 1791. Voir en particulier Anne Brunon-Ernst, *Le Panoptique des Pauvres. Jeremy Bentham et la réforme de l'assistance en Angleterre* (Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007).

⁴ Voir J. Bowring, éd., *The Works of Jeremy Bentham*, 11 vols. Edimbourg, William Tait, 1843, IV, 39. (Les références à cette édition seront dorénavant sous la forme Bowring, IV, 39).

⁵ On voit cependant poindre l'usage moderne dans l'expression « a captivity hulk », parfois abrégé en « a captivity », qui désigne les anciens navires de guerre reconvertis en prisons dans la seconde partie du XVIII^e siècle.

⁶ Janet E. Semple, *Bentham's Prison. A Study of the Panopticon Penitentiary*, Oxford, Clarendon Press, 1993, 47.

⁷ Bowring, IV, 46. Voir aussi la définition suivante : « *penitentiary-houses; in which the objects of safe-custody, confinement, solitude, forced labour and instruction, were all of them to be kept in view.* » *Ibid.*, 40.

⁸ *Ibid.*, 40.

⁹ Cesare Beccaria, *Des délits et des peines*, trad. M. Chevallier, Paris, Garnier-Flammarion, 1991.

¹⁰ Pour une définition plus précise du principe d'utilité, voir Jeremy Bentham, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, ed. J. H. Burns and H. L. A. Hart, Londres, Athlone Press, 1970, ch. I (trad. fr. à paraître).

¹¹ Bowring, I, 513.

¹² Sur ce sujet, voir Tony Draper, « An Introduction to Jeremy Bentham's Theory of Punishment » *Journal of Bentham Studies* (2003) [édition électronique : www.ucl.ac.uk/Bentham-Project/]

¹³ Ce texte est celui qui est le plus souvent cité en français. Il a fait l'objet d'une réédition récente : Jeremy Bentham, *Le Panoptique*, éd. Christian Laval, trad. Étienne Dumont, Paris, Mille et Une Nuits, 2002.

¹⁴ Sur les variations entre la version originale et celle de Dumont, voir Catherine Pease-Watkin, « Bentham's Panopticon and Dumont's Panoptique », *Journal of Bentham Studies* 6 (2003).

¹⁵ Voir en particulier la déclinaison de ce principe sur le plan politique : Marie-Laure Leroy, « Le panoptique inversé : Théorie du contrôle dans la pensée de Jeremy Bentham », in *La production des institutions*, éd. Christian Lazzari, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002.

¹⁶ Pour une analyse très critique du Panoptique des pauvres, voir par exemple Charles F. Bahmueller, *The National Charity Company: Jeremy Bentham's Silent Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1981 et Gertrude Himmelfarb, « Bentham's Utopia: the National Charity Company » *Journal of British Studies* 10 (1970).

¹⁷ Semple, *Bentham's Prison*, 111.

¹⁸ Bentham, *Panopticon, or the Inspection-House*, 21.

La prison panoptique de Jeremy Bentham

¹⁹ Bowring IV, 123.

²⁰ Toutes ces règles sont expliquées en détails dans Semple, *Bentham's Prison*, 122 et suivantes.

²¹ Jeremy Bentham, *The Correspondence of Jeremy Bentham, vol. 4, 1788-1793*, éd. A. T. Milne, Londres, Athlone Press, 1981, 234.

²² Philip Steadman, « The Contradictions of Jeremy Bentham's Panopticon Penitentiary » *Journal of Bentham Studies* (2007).

²³ Bowring IV, 46.

²⁴ *Ibid.*, 39-40.

²⁵ *Ibid.*, 40.

²⁶ « The building circular – a Iron cage glazed – a Glass Lantern – the size of Ranelagh! » manuscrit cité dans Semple, *Bentham's Prison*, 116.

²⁷ « Thou art about my path, and about my bed: and spiest out all my ways.

If I say, peradventure this darkness shall cover me: then shall my night be turned into day. Even there also shall thy hand lead me: and thy right hand shall hold me. » Psaume 139 cité par Bentham, cf. Steadman, « The Contradictions of Jeremy Bentham's Panopticon Penitentiary. »

²⁸ Voir Manuscrits Bentham, University College London, UC 98, 64-117.

²⁹ Les *Letters* et les *Postscripts* présentent à ce sujet des opinions différentes. Voir Semple, *Bentham's Prison*, 79-90.

³⁰ Bowring IV, 120.

³¹ *Ibid.* 169.

³² *Ibid.* 169.

³³ Bowring, III, 559. Cité par Semple. Les pauvres sont également perçus de la sorte, comme l'a montré l'ouvrage d'Anne Brunon-Ernst.

³⁴ Bowring, IV, 64.

³⁵ Voir en particulier le pamphlet *Radicalism Not Dangerous*, Bowring, III, 599-622.

³⁶ Pour plus de détails, voir Emmanuelle de Champs, « *La déontologie politique* » ou *La pensée constitutionnelle de Jeremy Bentham* (Genève, Droz, 2008), 114-22.

³⁷ UC 119, f. 82. Cité dans Semple, *Bentham's Prison*, 114.